



Nréf : DG/BB/EP/NB/01-2022  
Dossier suivi par : Nicolas Brocq  
☎ 03 86 26 71 02

Objet : Projet « poissons » pour les écoles dans le cadre de Loire en fête

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

Comme vous le savez, de nombreuses animations étaient programmées sur les bords de Loire et au musée lors de Loire en fête en mai 2021. Le Coronavirus en a décidé autrement ! Le musée a ouvert ses portes tardivement et la Ville de Cosne a décidé finalement d'annuler la manifestation devant l'impossibilité de garantir des conditions d'accueil du public optimales compte tenu du contexte sanitaire. Conscient que beaucoup parmi vous avaient déjà envisagé de participer activement à cette fête, le musée de la Loire reconduit donc ses propositions.

Ainsi, dans le cadre de Loire en fête 2022, le musée vous propose de participer au **grand concours réservé aux élèves de la maternelle au CM2 qui verra récompenser le plus beau poisson de la fête**. Elle se déroulera les **dimanche 5 et lundi 6 juin 2022** si les circonstances le permettent bien entendu, nous l'espérons.

Concrètement, suite à une animation réalisée au musée, vous recevrez la silhouette d'un « poisson géant » que la classe pourra décorer et qui sera ensuite exposé sur les quais lors de la fête. Au cours du week-end, les visiteurs désigneront alors le plus beau poisson en déposant un bulletin dans une urne disposée sur le stand des Amis du musée. La classe gagnante se verra offrir une balade sur la Loire en bateau traditionnel avec l'Association des Gabarriers du Haut Val de Loire.

Si cette proposition visant à valoriser la production artistique des élèves mais aussi à égayer la Loire en fête retenait votre attention, je vous invite à prendre contact avec le médiateur en charge de ce projet : Nicolas Brocq au 03 86 26 71 02.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame la directrice, Monsieur le directeur, en l'expression de mes sincères salutations.



Béatrice Boulogne  
Maire-Adjointe chargée de la Culture, de la  
Vie associative, du musée, du Patrimoine et  
de la gestion des salles

